



2ATB AUDIT

**Société de commissariat aux comptes
inscrite à la Compagnie Régionale des
commissaires aux comptes du ressort
de la Cour d'Appel de Caen**

1 rue du Bocage
14460 Colombelles
Tél. 02.31.46.21.71

COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE GYMNASTIQUE

Association à but non lucratif – loi du 1^{er} juillet 1901
Immeuble Blaise Pascal, 20 Place Henri Gadeau de Kerville
76 100 Rouen
SIREN : 818166266

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2023



COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE GYMNASTIQUE

Association à but non lucratif – loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Immeuble Blaise Pascal, 20 Place Henri Gadeau de Kerville

76 100 Rouen

SIREN : 818166266

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2023

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL DE NORMANDIE DE GYMNASTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le Comité Régional de Normandie de Gymnastique a comptabilisé, au titre de l'exercice clos au 31/08/2023 des produits significatifs liés aux licences. Sur la base des données qui nous ont été communiquées sur la politique tarifaire adoptée par le Comité Régional de Normandie de Gymnastique ; nos travaux ont notamment consisté à reconstituer les produits théoriques devant figurer dans les comptes au 31/08/2023. Ces diligences ont pour but de valider la réalité, l'exhaustivité et la bonne séparation des exercices des produits concernés.
- Le Comité Régional de Normandie de Gymnastique a comptabilisé, au titre de l'exercice clos au 31/08/2023 des charges significatives liées aux licences. Sur la base des données qui nous ont été communiquées ; nos travaux ont notamment consisté à reconstituer les charges théoriques devant figurer dans les comptes au 31/08/2023. Ces diligences ont pour but de valider la réalité, l'exhaustivité et la bonne séparation des exercices des charges concernées.
- Le Comité Régional de Normandie de Gymnastique a comptabilisé, au titre de l'exercice clos au 31/08/2023 des subventions d'exploitation. Sur la base des données qui nous ont été communiquées, nos travaux ont notamment consisté à s'assurer de la réalité des sommes inscrites au compte de résultat et la bonne séparation des exercices, par un contrôle des conventions de financement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Colombelles, le 5 janvier 2024

Le Commissaire aux comptes

2ATB AUDIT,

représenté par Madame Morgane MARC



Bilan Actif

		31/08/2023			31/08/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 674,70	4 924,25	750,45	2 641,94
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	25 617,75		25 617,75	25 617,75
	Constructions	346 979,82	65 548,70	281 431,12	299 312,22
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	17 027,85	13 612,97	3 414,88	2 468,87
	Autres immobilisations corporelles	152 586,50	97 167,02	55 419,48	74 545,14
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 931,00	1 916,00	15,00	15,00	
	TOTAL (I)	549 832,62	183 168,94	366 663,68	404 615,92
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	242 150,88	675,00	241 475,88	112 877,05
	Autres créances	112 394,14		112 394,14	138 779,72
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	383 318,95		383 318,95	498 726,79	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	30 331,85		30 331,85	9 047,84
	TOTAL (II)	768 195,82	675,00	767 520,82	759 431,40
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 318 028,44	183 843,94	1 134 184,50	1 164 047,32

- (1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Certifié conforme
Le commissaire aux comptes

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

		31/08/2023	31/08/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	320 221,34	320 221,34
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	77 727,34	77 727,34
Autres			
Report à nouveau	82 878,77	153 504,57	
Excédent ou déficit de l'exercice	(103 000,44)	(70 625,80)	
	Total des fonds propres (situation nette)	377 827,01	480 827,45
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	12 406,49	18 347,98
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	12 406,49	18 347,98
	Total des fonds propres	390 233,50	499 175,43
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	224 648,22	243 336,55
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 040,00	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 329,65	312 514,11
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	41 938,00	36 830,78
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 795,80	38 678,12	
Produits constatés d'avance	31 199,33	33 512,33	
	Total des dettes	743 951,00	664 871,89
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 134 184,50	1 164 047,32
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(103 000,44)	(70 625,80)
	(1) Dont à moins d'un an	528 236,31	440 288,87
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/08/2023	31/08/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 062 171,40	819 054,24
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	249 513,22	124 073,29
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	249 831,00	190 851,66
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	189 265,08	134 568,31	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	41,21	1 343,95	
	Total des produits d'exploitation	1 750 821,91	1 269 891,45
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	12 814,00	3 768,01
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	487 322,96	298 369,36
	Aides financières	14 470,00	14 800,00
	Impôts, taxes et versements assimilés	15 619,45	11 625,58
	Salaires et traitements	269 767,21	233 515,49
	Charges sociales	92 825,49	83 739,79
	Dotation aux amortissements et dépréciations	40 627,24	37 309,13
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	923 372,80	667 199,31	
	Total des charges d'exploitation	1 856 819,15	1 350 326,67
RESULTAT D'EXPLOITATION		(105 997,24)	(80 435,22)

Certifié conforme

Le commissaire aux comptes

Compte de Résultat 2/2

		31/08/2023	31/08/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(105 997,24)	(80 435,22)
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 559,37	1 061,12
	Total des produits financiers	2 559,37	1 061,12
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 811,23	3 031,50
	Total des charges financières	2 811,23	3 031,50
RESULTAT FINANCIER		(251,86)	(1 970,38)
RESULTAT COURANT avant impôts		(106 249,10)	(82 405,60)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	336,67 2 911,99	9 118,01 3 196,79
	Total des produits exceptionnels	3 248,66	12 314,80
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		535,00
	Total des charges exceptionnelles		535,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 248,66	11 779,80
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 756 629,94	1 283 267,37
TOTAL DES CHARGES		1 859 630,38	1 353 893,17
EXCEDENT ou DEFICIT		(103 000,44)	(70 625,80)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 134 185** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 756 630** euros et un total **charges** de **1 859 630** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-103 000** euros.

L'exercice considéré débute le **01/09/2022** et finit le **31/08/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

L'association dite "COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE NORMANDIE" est une association loi 1901 issue de la fusion du comité régional de gymnastique de Basse Normandie et du comité régional de gymnastique de Haute Normandie consécutive à la réforme territoriale de l'Etat.

Elle a pour objet :

- de grouper les associations de gymnastique artistique masculine, de gymnastique artistique féminine, de gymnastique rythmique, de trampoline, de gymnastique aérobic, de tumbling, de gymnastique acrobatique, de teamgym, de gymnastique pour tous (forme et loisirs), de fitness et des disciplines associées, qui auront demandé et obtenu leur affiliation,
- d'organiser et diriger tout ce qui a trait à l'éducation par la pratique de la gymnastique artistique et de sa préparation et notamment la gymnastique artistique masculine, la gymnastique artistique féminine, la gymnastique rythmique, le trampoline, la gymnastique aérobic sportive, le tumbling, la gymnastique acrobatique, la teamgym, la gymnastique pour tous (forme et loisirs), le fitness et autres disciplines associées,
- de former des cadres pour l'encadrement des licenciés dans les clubs. Le comité régional a pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités.

Son ressort territorial est celui de la région administrative NORMANDIE.

Les ressources de l'association sont constituées des concours publics, des cotisations de ses membres.

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

L'association a repris l'organisation d'évènement sportif sur l'exercice.

Evènements postérieurs à la clôture

A compter du 1er septembre 2023, les clubs de gymnastique souscriront les licences directement auprès de la FFG, sans passer par le comité régional.

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	5 674,70					5 674,70
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 674,70					5 674,70
CORPORELLES						
Terrains	25 617,75					25 617,75
Constructions sur sol propre	267 005,40					267 005,40
sur sol d'autrui						
instal. agencet aménagement	79 974,42					79 974,42
Instal technique, matériel outillage industriels	15 027,85		2 000,00			17 027,85
Instal., agencement, aménagement divers	48 124,13					48 124,13
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	104 462,37					104 462,37
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	540 211,92		2 000,00			542 211,92
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15,00					15,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 931,00					1 931,00
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 946,00					1 946,00
TOTAL	547 832,62		2 000,00			549 832,62

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	3 032,76	1 891,49		4 924,25
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 032,76	1 891,49		4 924,25
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	33 447,70	12 546,81		45 994,51
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	14 219,90	5 334,29		19 554,19
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 558,98	1 053,99		13 612,97
	Autres instal., agencement, aménagement divers	11 415,92	6 837,21		18 253,13
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	66 625,44	12 288,45		78 913,89
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	138 267,94	38 060,75		176 328,69	
TOTAL		141 300,70	39 952,24		181 252,94

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières </div>	1 916,00			1 916,00
	Sur stocks et en-cours		675,00		675,00
	Sur comptes clients				
	Autres	18 500,00		18 500,00	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 416,00	675,00	18 500,00	2 591,00
TOTAL GENERAL		20 416,00	675,00	18 500,00	2 591,00
Dont dotations et reprises <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles </div>		675,00	18 500,00		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--	--

Créances et Dettes

		31/08/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 931,00		1 931,00
	Clients douteux ou litigieux	675,00	675,00	
	Autres créances clients	241 475,88	241 475,88	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	666,74	666,74	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	81 598,00	81 598,00	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	30 129,40	30 129,40	
Charges constatées d'avance	30 331,85	30 331,85		
TOTAL DES CREANCES		386 807,87	384 876,87	1 931,00
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/08/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	224 648,22	18 973,53	77 942,60	127 732,09
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	404 329,65	404 329,65		
	Personnel et comptes rattachés	15 010,64	15 010,64		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 597,36	20 597,36		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 330,00	6 330,00		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	31 795,80	31 795,80		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	31 199,33	31 199,33			
TOTAL DES DETTES		733 911,00	528 236,31	77 942,60	127 732,09
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		18 682,90			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Annexe au Bilan

Immobilisations

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Le règlement comptable 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliqué.

Les immobilisations non décomposables restent amorties sur les durées d'usage.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Durée
Construction	10 à 30 ans
Agencements et construction	15 ans
Matériel industriel	5 à 7 ans
Agencements	7 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Mobilier	3 à 7 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer (avec détail)

	31/08/2023	31/08/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65	71	(5)	-7,69
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 157	250 741	(4 585)	-1,83
Dettes fiscales et sociales	28 214	22 394	5 820	25,99
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	19 998	14 800	5 198	35,12
TOTAL	294 434	288 006	6 428	2,23

Produits à recevoir (avec détail)

	31/08/2023	31/08/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	125 111	67 208	57 903	86,15
Autres créances	87 265	111 628	(24 363)	-21,83
TOTAL	212 375	178 836	33 540	18,75

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Charges constatées d'avance		30 331,85	30 331,85
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			30 331,85

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/08/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Produits constatés d'avance		31 199,33	31 199,33
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			31 199,33

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/08/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/08/2023
Fonds propres sans droit de reprise	320 221,34				320 221,34
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	77 727,34				77 727,34
Autres réserves					
Report à nouveau	153 504,57	(70 625,80)			82 878,77
Excédent ou déficit de l'exercice	(70 625,80)	70 625,80		103 000,44	(103 000,44)
Situation nette	480 827,45			103 000,44	377 827,01
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 347,98		(3 029,50)	2 911,99	12 406,49
Provisions réglementées					
TOTAL	499 175,43		(3 029,50)	105 912,43	390 233,50

Concours publics et subventions

31/08/2023

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		56 179,67	167 233,33		26 418,00	249 831,00
Subventions d'investissement			11 895,50			11 895,50
TOTAL		56 179,67	179 128,83		26 418,00	261 726,50

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2023
Emprunts	Inscription privilège prêteur de deniers Jusqu'au 22 octobre 2035	CREDIT DU NORD	295 000,00	224 583,02
		TOTAL	295 000,00	224 583,02

--

Engagements financiers

31/08/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Intérêts sur emprunt	15 429,90	
	15 429,90	
Total des engagements financiers (1)	15 429,90	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Annexe libre

Rémunération des dirigeants

L'association est administrée par son Comité Directeur dont ses membres sont bénévoles.
Aucune rémunération n'est allouée aux dirigeants.

Effectif moyen

L'effectif moyen au cours de l'exercice est de 6 salariés.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Produits et Charges exceptionnels au 31/08/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
77210000 - PRODUIT DESEX ANTERIEURS		337
77700000 - SUBV.INVEST.VIREES RESULT		2 912
Totalisation		3 249